

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque du 4 octobre 2022

13- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DU FONDS D'ACCOMPAGNEMENT AUX INITIATIVES DES RÉSIDENTS EN ÉTABLISSEMENT (F.A.I.R.E.)

Lors de la séance du 21 octobre 2014, le Conseil d'Administration a accepté la création du Fonds de Soutien aux Initiatives des Résidents en Établissement

Ce fonds a pour vocation de financer des projets permettant de développer la convivialité et la vie sociale, d'améliorer l'environnement et le cadre de vie et créer de nouvelles animations festives ou culturelles.

Les projets doivent être portés impérativement par les résidents et font l'objet d'un examen et d'une validation par une commission composée :

- du Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale,
- d'un représentant du Conseil d'Administration du CCAS;
- de l'adjointe au Maire en charge des Personnes âgées;
- d'un représentant de la Direction du CCAS;
- d'un agent du Pôle Seniors.

Un représentant de l'établissement concerné, un représentant du Conseil de la Vie Sociale de l'établissement s'il existe et deux représentants de résidents porteurs du projet viennent présenter le projet devant la commission.

Il est donc nécessaire de désigner le représentant du Centre Communal d'Action Sociale qui siègera au sein de cette instance.

La candidature de Madame Catherine DELESALLE est exprimée.

Le vote a donné les résultats suivants :

- | | |
|----------------------------------------------|----|
| • Nombre de votants : | 12 |
| • Nombre de pouvoirs : | 1 |
| • Nombre de bulletins : | 13 |
| • Suffrages exprimés en faveur du candidat . | 13 |

Madame Catherine DELESALLE siègera au sein de la commission d'attribution du Fonds d'Accompagnement aux Initiatives des Résidents en Établissement

ADOPTÉ

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire-Président,

Patrice VERGRIETE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DUNKERQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 29 septembre 2022 pour la séance du 4 octobre 2022 à 18h00

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

► ONT PARTICIPÉ :

Madame Leïla NAÏDJI - Vice-Présidente

Monsieur Alain SIMON – Vice-Président Délégué

Madame Delphine CASTELLI – Administratrice (présente jusqu'au vote de la délibération n°16)

Madame Joëlle CROCKEY - Administratrice

Madame Catherine DELESALLE – Administratrice

Monsieur Yohann DUVAL - Administrateur

Monsieur Josseran FLOCH - Administrateur

Madame Harmonie HARS-GOUTEAU – Administratrice (arrivée à 18h15 après l'adoption du règlement intérieur et l'élection de la Présidente et du Vice-Président délégué)

Madame Laurence HUMILIÈRE – Administratrice

Madame Élisabeth LONGUET - Administratrice

Madame Laurence OLIVIER - Administratrice

Madame Michèle PEPIN - Administratrice

► ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Monsieur Rémi BECUWE à Madame Leïla NAÏDJI
- Madame Delphine CASTELLI à Monsieur Josseran FLOCH (à partir de la délibération n°17 jusque la fin de la séance)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20221004-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2022

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque du 4 octobre 2022

13- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DU FONDS D'ACCOMPAGNEMENT AUX INITIATIVES DES RÉSIDENTS EN ÉTABLISSEMENT (F.A.I.R.E.)

Lors de la séance du 21 octobre 2014, le Conseil d'Administration a accepté la création du Fonds de Soutien aux Initiatives des Résidents en Établissement.

Ce fonds a pour vocation de financer des projets permettant de développer la convivialité et la vie sociale, d'améliorer l'environnement et le cadre de vie et créer de nouvelles animations festives ou culturelles.

Les projets doivent être portés impérativement par les résidents et font l'objet d'un examen et d'une validation par une commission composée :

- du Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale;
- d'un représentant du Conseil d'Administration du CCAS;
- de l'adjointe au Maire en charge des Personnes âgées;
- d'un représentant de la Direction du CCAS;
- d'un agent du Pôle Seniors.

Un représentant de l'établissement concerné, un représentant du Conseil de la Vie Sociale de l'établissement s'il existe et deux représentants de résidents porteurs du projet viennent présenter le projet devant la commission.

Il est donc nécessaire de désigner le représentant du Centre Communal d'Action Sociale qui siègera au sein de cette instance.

La candidature de Madame Catherine DELESALLE est exprimée.

Le vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 12
- Nombre de pouvoirs : 1
- Nombre de bulletins : 13
- Suffrages exprimés en faveur du candidat : 13

Madame Catherine DELESALLE siègera au sein de la commission d'attribution du Fonds d'Accompagnement aux Initiatives des Résidents en Établissement.

ADOPTÉ

**POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire-Président,**

Patrice VERGRIETE